

agritrade Le commerce ACP analysé et décrypté

Note de synthèse





1. Contexte et principaux enjeux

2. Récents développements

évolutions du marché mondial du thé Le secteur du thé dans les pays ACP Développements dans la production de thé ailleurs dans la région d'Afrique de l'Est et australe

Tendances dans la différenciation des produits dans le secteur du thé en 2012/13

Changement climatique et secteur du thé

Une concurrence croissante du Dubai Tea Trading Centre

3. Implications pour les pays **ACP**

Portée des initiatives régionales appuyant les activités de transformation

Devancer les exigences des normes de certification

Faire face aux impacts multiformes du changement climatique

Renforcer le cadre légal pour la protection des IG et des marques déposées

Secteur du thé

1. Contexte et principaux enjeux

Bien que la Chine et l'Inde soient les principaux producteurs de thé mondiaux, le Kenya se situe en troisième position et il est le plus important producteur de thé noir. Le Kenya joue aussi un rôle de premier plan dans les ventes aux enchères de thé d'Afrique de l'Est, même s'il est confronté à une concurrence croissante du Dubai Tea Trading Centre (DTTC).

La croissance dans la production de thé ralentissant plus vite que le taux de croissance (également en baisse) de la consommation, les prix du thé devraient rester relativement élevés. Les prix du thé sont restés élevés en 2012 jusqu'en novembre, puis ont chuté de 12,8 % en février 2013. Cette tendance à la baisse s'est maintenue.

En 2012, les petits producteurs de thé kényans ont bénéficié de bons revenus pour la troisième année consécutive ; néanmoins, des préoccupations sont apparues quant aux perspectives de gains sur le court terme, qui doivent être considérées au regard de coûts de production en hausse. À long terme, on pense que le changement climatique constituera une menace pour la production de thé. La sécheresse a déjà affecté les efforts de réhabilitation dans des pays comme la Tanzanie, et un déplacement majeur des régions de production devrait s'avérer nécessaire au Kenya. Il est probable que l'aide sous forme d'« aide pour le commerce » joue un rôle important dans le soutien aux ajustements relatifs au changement climatique.

Alors que les producteurs bénéficient d'un accès au marché européen en franchise de droits, des inquiétudes apparaissent en ce qui concerne les mesures non tarifaires, y compris les évolutions vers les normes environnementales (certification durable), sociales et éthiques. C'est particulièrement le cas lorsque les dépenses effectuées par les producteurs



pour atteindre ces normes croissent sans que leurs revenus augmentent proportionnellement.

Un problème majeur demeure : identifier comment les producteurs ACP pourront développer des activités de transformation pour s'élever dans la chaîne de valeur, en travaillant sur des emballages améliorés, l'image de marque et la différenciation de la production. Un défi majeur pour les producteurs, transformateurs et décideurs politiques des pays ACP consiste à définir le rôle que devraient jouer les acteurs traditionnels des entreprises qui dominent le commerce du thé dans la transformation locale à valeur ajoutée et les initiatives de diversification des marchés.

Les producteurs ACP devront se maintenir à la pointe des tendances de la culture de la consommation de thé en développant des stratégies de transformation à valeur ajoutée et de diversification des marchés. Ils devront aussi répondre aux attentes en matière de certification durable et à la forte croissance de la demande de thé équitable et biologique.

Des progrès ont continué à être faits en 2012 en matière de diversification des marchés pour les exportations de thé et de différenciation des produits, à travers le développement de l'initiative de Marque d'origine du thé kényan. Les initiatives de diversification des marchés comprennent des activités de promotion sur les marchés national et régional.

Les expériences commerciales passées suggèrent que, au sein de la région ACP, mettre l'accent sur l'augmentation de la qualité, plutôt que simplement développer la production, est susceptible d'offrir de meilleures retombées aux producteurs, au vu de l'évolution des tendances du marché. Cela implique de se concentrer sur la conformité aux normes et de veiller à leurs constantes évolutions afin de maximiser l'accès aux primes sur les prix. Cette stratégie pourrait s'inscrire dans le cadre d'efforts plus larges visant à faire face à des coûts d'intrants croissants.

Quatre questions politiques majeures ont été identifiées dans la note de synthèse Agritrade 2012 (voir Agritrade, Note de synthèse - mise à jour 2012 : Secteur du thé, 11 novembre 2012):

- relever les défis liés à la production ;
- devancer les tendances de consommation, y compris répondre à la demande croissante de thés biologiques;
- mobiliser des ressources pour répondre aux défis du changement climatique dans le secteur;
- gérer la hausse des coûts des intrants.

2. Récents développements

Évolutions du marché mondial du thé

Production de thé et tendances des exportations en 2012/13

La production mondiale de thé a augmenté de 3,1 % entre 2010 et 2011, après avoir progressé de 5,7 % entre 2009 et 2010, selon l'Association du commerce du thé d'Afrique de l'Est (East African Tea Trade Association, EATTA). Bien que les données définitives ne soient pas encore disponibles pour 2012, on s'attend à une production moindre pour les plus gros pays producteurs de thé, tels le Kenya, le Sri Lanka et le Malawi, du fait de conditions climatiques défavorables.

En Chine, la production de thé a atteint 1,8 million de tonnes en 2012, soit une hausse de 11,2 %, alors qu'en Inde elle est tombée à 514,99 millions de kg en 2012 contre 542,16 millions de kg l'année précédente. De faibles précipitations dans la principale zone de production indienne de thé pourraient affecter davantage la production en 2013, avec, notamment, pour impact sur les marchés, un faible report des stocks en Inde. Dans le même temps, la production au Sri Lanka est largement stable, ayant baissé de façon marginale après avoir atteint des sommets en 2010.

Le Kenya, plus gros exportateur mondial de thé noir, a produit 369 millions de kg de thé en 2012, une production en baisse comparée aux 377 millions de kg en 2011 et 399 millions de kg en 2010. Cela a conduit à des prix élevés qui, avec le climat favorable, ont stimulé la production. Le Conseil du thé prévoit une forte hausse de la production en 2013, jusqu'à 410-415 millions de kg de thé. Il semble que ces évolutions, combinées à un fléchissement de la demande, ont contribué à la baisse des prix aux enchères au cours des six premiers mois de 2013 (voir article Agritrade « La chute des prix du thé soulève des questions sur la chaîne d'approvisionnement au Kenya », 19 août 2013).

Les exportations de thé du Sri Lanka ont connu un déclin constant en 2012 (-2,5 % depuis 2010), tandis que les exportations indiennes demeuraient stables. Malgré l'importance de sa production, la Chine joue un rôle relativement marginal dans les exportations. Du côté de la demande, les soulèvements politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont provoqué une baisse des exportations vers les



Tableau I : Prix moyens aux enchères de Mombasa par pays exportateur de thé (en \$US/kg)

	2010	2011	2012
Kenya	2,76	2,98	3,18
Burundi	2,48	2,77	2,99
Rwanda	2,61	2,73	2,87
RDC	1,82	1,88	1,89
Ouganda	1,77	1,76	1,87
Madagascar	1,95	1,99	1,82
Tanzanie	1,52	1,38	1,46
Malawi	1,25	1,25	1,15
Mozambique	1,25	1,16	1,09
Prix moyen total	2,54	2,72	2,88

Source: East African Tea Trade Association.

pays de ces régions, mais, parallèlement, les exportations ont augmenté vers l'Iran, la Russie et les pays de la Communauté des États indépendants (CEI). L'Inde, en particulier, a bénéficié des récentes augmentations des exportations vers l'Iran, qui cherche à reconstruire ses stocks suite à des perturbations commerciales liées aux sanctions financières imposées par les États-Unis. Cela a quelque peu soulagé les exportateurs indiens, malgré la position beaucoup plus compétitive des exportateurs de thé kényans sur les marchés mondiaux. Les évolutions dans le commerce avec l'Iran ont joué un rôle important dans les développements du commerce du thé en 2012/13.

Les importations de thé en Russie ont chuté de 5 % en 2012 (de 186 000 tonnes en 2011 à 177 000 tonnes), reflétant le niveau élevé de saturation du marché. Le thé noir compte pour 92 % des importations de thé russes, faisant de la Russie un marché potentiellement important pour le Kenya. Actuellement, 33 % du thé russe provient du Sri Lanka, 26 % d'Inde et 12 % de Chine.

Prix du thé

« Les prix du thé ont augmenté au cours des cinq dernières années, tirés par la demande croissante de marchés émergents »

Les prix du thé - qui sont fixés lors des principales enchères du thé, à Mombasa au Kenya, à Colombo au Sri Lanka et à Calcutta en Inde - ont augmenté au cours des cinq dernières années après le boom des matières premières, tirés par la demande croissante de marchés émergents tels que la Chine et l'Inde. Ils ont continué à bien résister en 2012 aux différentes enchères mondiales, mais ont chuté au cours de la première moitié de 2013.

En 2012, à Mombasa, les prix moyens du thé sont montés jusqu'à 3,18 \$US/ kg alors qu'ils étaient de 2,98 \$US/ kg en 2011 et 2,76 \$US en 2010 (une hausse de 6,7 % en 2011 et de 15,2 % par rapport aux prix de 2010). Cependant, d'après l'EATTA, durant les six premiers mois de 2013, comparés à la même période en 2012, les prix kényans ont baissé de 7 % tandis que la production augmentait d'environ 20 %. Cela a eu un impact sur les autres producteurs de thé estafricains, de même que sur les autres acteurs mondiaux majeurs comme le Sri Lanka et l'Inde.

En mai 2013, le prix du thé burundais est descendu à 2,32 \$US/kg contre 2,87 \$US/kg en mai 2012. Cependant, selon le Conseil du thé du Kenya (TBK), les prix devraient augmenter au second semestre 2013. Le total des gains du thé kényan pour 2013 devrait atteindre 120 milliards KSh (1,40 milliard \$US), alors qu'il était de 112 milliards KSh en 2012, soit une hausse supérieure aux estimations du TBK de janvier 2013 (116 milliards KSh).

Le secteur du thé dans les pays ACP

Développements dans la production de thé au Kenya

Des prix plus élevés en 2012 ont dopé les revenus des producteurs au Kenya et dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Est.

« Des prix plus élevés en 2012 ont dopé les revenus des producteurs au Kenya et dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Est »

En septembre 2012, la Kenya Tea Development Trade Agency (KTDA) a annoncé « des gains records de 61,4 milliards KSh, une hausse de 12,5 % par rapport au dernier exercice ». Cela s'est traduit par des gains pour les petits producteurs de thé de 45,3 milliards KSh, supérieurs de 12 % à la saison 2010/11 et de 19 % à ceux en 2009/10. Les prix pour les feuilles de thé vert ont atteint 50,1 KSh/kg en 2011/12 (+ 3,3 %). Selon la KTDA, cela



a permis aux petits producteurs de thé kényans de demeurer « les mieux payés au monde » (voir article Agritrade « Les petits producteurs de thé kényans bénéficient de prix plus élevés », 18 novembre 2012).

« La croissance dans le secteur des plantations de thé a dépassé celle dans le secteur des petits producteurs »

Par ailleurs, la croissance dans le secteur des plantations de thé a dépassé celle dans le secteur des petits producteurs, avec une hausse de la production de 12 % en juin 2012 par rapport à juin 2011. Des gains plus élevés en 2012 ont stimulé l'investissement dans la production et, selon le TBK, « un certain nombre de moyennes et grandes propriétés (...) [ont remplacé] de vieux théiers par de nouveaux clones à haut rendement ». ces derniers tirant la production vers le haut.

Cependant, des défis doivent encore être relevés du fait de l'imprévisibilité des taux de change, d'une baisse de la taille des exploitations, de coûts de production en hausse et de facteurs liés au climat. Les coûts de production ont augmenté de 15 % au cours de l'année passée. Des initiatives ont été prises pour réduire les coûts de l'énergie, même si des programmes lancés en 2007 n'ont pas encore atteint leur objectif d'une réduction de 10 % des coûts énergétiques. Alors que les coûts de production comptent pour 60 % dans les prix du thé aux enchères de Mombasa, au moins 30 % sont consacrés aux dépenses énergétiques. On a estimé que le retour à l'énergie hydraulique réduirait les coûts de 12 %, améliorant de façon substantielle les marges de profit des producteurs. Les dépenses d'énergie actuelles, qui sont effectuées en dollars US, dépendent fortement de la volatilité des taux de change.

Développements dans le commerce du thé au Kenya

Bien que les prix des enchères aient baissé de 7 % au cours du premier semestre 2013, les prix totaux des exportations de thé du Kenya ont augmenté de 4,9 %, pour passer d'un prix moyen de 2,45 \$US/livre en janvier-juin 2012 à 2,57 \$US/livre en janvier-juin 2013. Environ 30 % du total des volumes exportés par le Kenya ne passe pas par les enchères de Mombasa. Selon l'EATTA, ce thé est vendu directement au travers de contrats négociés sur le long terme (de six mois à un an), et les prix sont fixés à l'avance.

Une des principales préoccupations du Kenya et d'autres pays producteurs de thé est la dépendance visà-vis d'une poignée de marchés dont quatre sont des états instables (Égypte, Pakistan, Afghanistan et Soudan). Un autre marché est le Royaume-Uni (RU), qui, confronté à un ralentissement de l'économie, cherche des thés moins chers pour répondre à ses préoccupations en matière de prix à la consommation. Cette situation. couplée à une concurrence accrue, a provoqué un recul de 14 % des exportations de thé du Kenya vers le RU entre 2008 et 2012. Cependant, un facteur plus positif dans ce déclin est le succès des efforts mis en œuvre pour accéder directement aux marchés auparavant desservis par le RU (voir interview Agritrade « Le Kenya remporte une part de marché dans un marché mondial du thé très exigeant », Mme Sicily Kariuki, directrice générale du Conseil du thé du Kenya, 28 avril 2013).

« Le Kenya et d'autres pays exportateurs de thé d'Afrique de l'Est sont inquiets de leur dépendance excessive vis-àvis d'un nombre limité de marchés »

Le Kenya et d'autres pays exportateurs de thé d'Afrique de l'Est sont inquiets de leur dépendance excessive vis-àvis d'un nombre limité de marchés, et mettent fortement l'accent sur la diversification des marchés, regardant vers le Kazakhstan, l'Ukraine, la Pologne et les pays du Caucase. Non sans un certain succès, ces marchés ayant une culture traditionnelle de dégustation de thé. Par exemple, depuis que les exportations ont commencé en 2003, les ventes du Kenya vers l'Ukraine ont enregistré une croissance à deux chiffres.

« Développer et accroître les exportations vers d'autres marchés africains est hautement prioritaire en Afrique de l'Est »

Développer et accroître les exportations vers d'autres marchés africains (Nigeria, Niger, Ghana, Mali, etc.) est hautement prioritaire en Afrique de l'Est. Bien que ces marchés ne soient pas des marchés traditionnellement consommateurs de thé, la recherche de marchés par le Kenya a montré qu'il existe un potentiel considérable, et des délégations sont envoyées vers ces nouveaux marchés pour identifier des clients. En effet, les consommateurs africains peuvent être considérés comme un marché avec un potentiel considérable pour une consommation de thé en expansion. Ainsi, il existe différents programmes pour développer la consommation domestique de thé en Afrique de l'Est. Cela inclut des campagnes de publicité, des événements promotionnels et un plaidoyer vis-à-vis du gouvernement kényan afin qu'il réduise les taxes sur le thé pour le



Tableau II: Exportations de thé kényanes (en kg)

	Janvier-n	nai 2013	Janvier-mai 2012		
	kg	KSh	kg	KSh	
Égypte	42 949 828	10 480 877 911	38 323 421	9 684 275 562	
Pakistan	41 202 657	11 086 253 161	36 157 396	9 202 290 748	
Royaume-Uni	26 449 655	6 203 393 696	23 466 906	5 395 781 522	
Afghanistan	24 733 474	7 001 160 998	18 908 276	5 332 805 034	
Soudan	12 009 478	2 557 263 490	11 694 335	1 880 251 509	
Émirats arabes unis	11 440 271	2 936 153 177	9 701 522	2 383 689 666	
Russie	8 079 622	2 071 738 952	6 226 066	1 586 913 034	
Yémen	6 128 185	1 699 472 955	5 787 563	1 621 220 173	
Kazakhstan	6 004 061	2 009 044 085	4 891 002	1 366 125 334	
Iran	3 856 621	1 138 497 753	2 144 430	577 186 548	
Pologne	2 412 215	600 008 010	2 021 130	486 995 242	
Nigeria	2 306 026	578 375 443	1 523 567	365 623 898	
Somalie	1 948 966	209 279 998	2 225 354	207 383 257	
Irlande	1 800 847	580 761 278	2 048 554	559 793 442	
Inde	1 704 799	365 222 980	1 298 639	295 038 160	
Arabie saoudite	1 594 848	426 691 893	755 016	203 374 527	
États-Unis	1 588 600	656 793 518	959 032	294 650 302	
Djibouti	1 071 218	117 793 998	951 173	87 769 903	
Sous total	197 281 371	50 718 783 305	169 083 382	41 531 167 868	
Toutes exportations	204 437 477	52 572 853 065	177 605 316	43 754 184 119	

Source: East African Tea Trade Association.

rendre plus abordable aux consommateurs. L'option de se diversifier en produisant d'autres types de thé comme du thé rouge ou du thé vert est aussi explorée.

En avril 2013, le TBK, en partenariat avec Trademark East Africa, a lancé un nouveau portail de vente en ligne destiné à réduire les délais administratifs dans la commercialisation du thé. Le système fournit des services en ligne comme les licences, l'enregistrement et les enquêtes.

En juin 2013, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Malawi, le Rwanda et le Sri Lanka – qui, ensemble, représentent plus de 80 % de la production de thé noir – ont créé le Forum international des producteurs de thé. Tous ces producteurs de thé doivent affronter les mêmes difficultés, pénurie de maind'œuvre, changement climatique et besoin d'améliorer les pratiques agricoles. L'objectif de l'initiative est de promouvoir et développer le thé et de s'assurer que sa production est durable.

Développements dans la production de thé ailleurs dans la région d'Afrique de l'Est et australe

En avril 2013, le ministre rwandais de l'Agriculture a dévoilé la seconde phase du programme de son Conseil national pour le développement des exportations agricoles, « Les nouvelles plantations de thé et l'approche de la construction d'usines 2012-2017 ». L'objectif du programme est d'accroître les zones de plantation de thé de 18 000 hectares d'ici à 2017, en se basant sur la première phase du pro-



Tableau III : Exportations kényanes de thé enregistrées sur cinq années

	2008	2009	2010	2011	2012			
Traditionnelles								
Pakistan	61 299 327	54 638 689	76 210 654	80 810 694	90 394 302			
Égypte	99 637 532	75 391 513	93 218 452	79 955 481	88 829 583			
Royaume-Uni	69 210 250	64 179 439	73 035 089	68 315 829	59 312 290			
Afghanistan	25 800 996	33 443 074	49 335 916	44 446 959	41 808 398			
Soudan	22 985 238	25 476 533	31 238 302	26 119 755	24 883 737			
Total	278 933 343	253 129 248	323 038 413	299 648 718	305 228 310			
Nouvelles								
Russie	15 903 585	13 518 878	15 694 042	17 458 854	20 554 978			
Émirats arabes unis	17 154 735	12 782 620	22 157 877	22 604 275	23 844 201			
Yémen	13 185 712	13 330 704	16 345 851	14 803 961	13 797 897			
Kazakhstan	10 345 181	9 122 806	10 082 803	11 932 985	12 006 396			
Total	383 443 886	342 481 547	441 021 493	421 272 373	430 204 569			

Source: East African Tea Trade Association.

gramme au cours de laquelle 20 665 hectares de thé ont été plantés.

En avril également, l'Agence française de développement (AFD) a signé un programme de 1,2 million d'euros pour renforcer la capacité commerciale de l'Office du thé du Burundi (OTB). L'objectif de ce programme est d'améliorer les normes de qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de renforcer les compétences commerciales de l'OTB, en particulier en matière d'opérations de vente directe. Début 2013, la baisse des prix aux enchères de Mombasa affectant les revenus, l'OTB a réduit

les volumes de thé placés à la vente sur les enchères de Mombasa, dans l'attente d'un redressement des prix. Cela doit être considéré au regard de la hausse de 3,6 % de la production de thé du Burundi entre 2011 et 2012 (de 8 816 tonnes à 9 134 tonnes). Une délégation de ministres du Mozambique a été envoyée en mission exploratoire en Inde en septembre 2012 pour évaluer l'intérêt d'entrepreneurs indiens à investir dans le secteur du thé du Kenya. Les défis clés identifiés au Mozambique sont la faible productivité, les problèmes de qualité et la nécessité d'augmenter la demande locale.

Au Zimbabwe, le potentiel du thé Makoni – qui serait bon pour la santé (comme le thé rooibos d'Afrique du Sud) du fait de sa haute teneur en zinc et de sa qualité sans caféine – n'a pas encore été pleinement exploité à travers une marque sécurisée ou une protection de type indication géographique (IG).

Alors que les thés spéciaux pourraient engendrer d'énormes bénéfices, l'expérience récente en Afrique du Sud (après les tentatives d'une entreprise française d'enregistrer des marques contenant les mots « rooibos » et « rooibos sud-africain ») illustre bien les défis à affronter dans ce domaine. Dans le

cas de l'Afrique du Sud, il n'est pas certain qu'une protection de marque déposée ou une désignation d'indication géographique offre la forme de différenciation de produit et de protection de la propriété intellectuelle la plus rentable. Surtout, l'état de développement du cadre légal national pour les marques déposées et la protection des IG est un déterminant majeur des coûts et bénéfices relatifs liés à la recherche d'une marque déposée ou d'une protection par IG (voir article Agritrade « Illustration des contraintes juridiques et réglementaires sur la protection des IG », 3 juin 2013).

Au Malawi, dans le même temps, des efforts sont faits pour créer un site d'enchères du thé dans le but de maximiser les gains sur les changes. Cependant, en 2012, moins de 1 % des thés vendus aux enchères de Mombasa provenait du Malawi, suggérant que le volume d'échanges effectués pourrait retarder le développement d'une telle initiative.



Tendances dans la différenciation des produits dans le secteur du thé en 2012/13

« Le passage à des produits à valeur ajoutée sur le long terme nécessite une évaluation attentive des dynamiques du marché »

La plupart des thés exportés d'Afrique de l'Est sont vendus en vrac, et seuls 12 % du thé kényan produits par la méthode de production CTC, « crush, tear and curl » (ou « écraser, déchiqueter et rouler »), le sont avec ajout de valeur. Selon des représentants de l'EATTA, le passage à des produits à valeur ajoutée sur le long terme nécessite une évaluation attentive des dynamiques du marché, dans la mesure où il n'est pas possible de rivaliser directement avec des entreprises comme Lipton, qui achète le thé kényan, l'emballe et le distribue à travers le monde sous des marques reconnues internationalement. De façon réaliste, les options pour des thés à valeur ajoutée « apparaîtront probablement sur les marchés les plus récents », où il faudra « développer une stratégie de long terme avec l'appui du gouvernement » pour exploiter les opportunités dans ce domaine.

En 2012, la production de thés à valeur ajouté en Tanzanie a augmenté, après l'ouverture d'une nouvelle usine avec des capacités de transformation de 1,5 million de kg par an. Cependant, à ce jour, ce nouvel investissement ne transforme que 4,2 % de la production nationale de la Tanzanie (36 millions de kg par an).

« En mai 2012, Fairtrade Afrique de l'Est a été lancée pour développer et promouvoir les ventes labellisées commerce équitable en Afrique de l'Est »

En termes de développement des marchés locaux, en mai 2012, Fairtrade Afrique de l'Est a été formellement lancée, clairement pour développer et promouvoir les ventes labellisées commerce équitable en Afrique de l'Est. Selon des études de marché préliminaires, sur un échantillon de consommateurs interrogés, 86 % des consommateurs kényans seraient demandeurs de produits labellisés commerce équitable tandis que 73 % seraient prêts à payer davantage pour un produit labellisé commerce équitable.

Au Kenya, quatre nouveaux thés labellisés commerce équitable ont été lancés: un thé Iriani et trois thé spéciaux Kericho Gold: thé vert, English Breakfast et Earl Grey. Cette initiative est appuyée par le Département britannique pour le développement international, qui apporte une aide à Fairtrade International à travers un accord de programme de partenariat de 12 millions de livres.

Par ailleurs, le leader kényan de la torréfaction et de l'emballage du café, Dormans, a fait part de ses projets d'entrer sur le marché du thé, avec le lancement de quatre marques, y compris une marque équitable. Cependant, le président de l'EATTA a exprimé des réserves quant à la labellisation équitable, déclarant que « des cotisations plus coûteuses imposées par Fairtrade étaient prohibitives pour les marques locales qui souhaitaient obtenir la certification ». Il a estimé que de meilleures conditions d'accès au label commerce équitable étaient requises si plusieurs entreprises voulaient en bénéficier (voir article Agritrade « La chute des prix du thé soulève des questions sur la chaîne d'approvisionnement au Kenya », 19 août 2013).

Changement climatique et secteur du thé

Au Kenya, le défi de long terme le plus sérieux pour le secteur du thé est le changement climatique.

« Le défi de long terme le plus sérieux pour le secteur du thé est le changement climatique »

Un atelier a été organisé en 2013 au Kenya pour évaluer l'impact du changement climatique sur la production de thé. Actuellement, le thé est produit en Afrique de l'Est en culture pluviale, mais les précipitations se sont révélées de plus en plus erratiques au cours des dix dernières années. Les régions de culture du thé traversent une période régulière de sécheresse de trois mois entre décembre et mars, qui peuvent engendrer des pertes de 14 % à 30 % des récoltes. Des menaces de gel suivent pendant encore trois mois, et la grêle peut entraîner la chute de feuilles vertes. Par ailleurs, les consommateurs sont de plus en plus soucieux du respect de processus de production « respectueux du climat ».

Afin de relever ces défis, le Centre du commerce international (ICT) a aidé à la création d'un partenariat public-privé impliquant KTDA, Ethical Tea Partnership, Rainforest Alliance et FLO-CERT (l'organisme de contrôle et de labellisation des produits labellisés commerce équitable), afin de former producteurs et responsables d'usines de thé à se conformer aux normes d'émissions de carbone et s'adapter au changement climatique.

En outre, étant donné que les principales régions de production de thé au



Kenya deviendront de moins en moins adaptées à la production de thé d'ici 2020, avec de nombreuses régions qui ne devraient plus être des zones de production de thé d'ici 2050, il est vital que le Kenya développe une nouvelle cartographie de la production de thé. Cela s'accompagne d'initiatives de développement de produits d'assurance couvrant les risques climatiques pour le secteur agricole et le soutien aux producteurs pour qu'ils s'engagent dans des processus de restructuration liés au climat (voir article Agritrade « Les petits producteurs de thé kényans bénéficient de prix plus élevés », 18 novembre 2012).

Une concurrence croissante du Dubai Tea Trading Centre

À court terme, la concurrence du DTTC est préoccupante, avec des volumes vendus aux enchères de Mombasa en baisse constante, de 348 millions de kg en 2010 à 320 millions de kg en 2012 (-8%). À l'inverse, entre 2007 et 2011, les importations de thé des émirats arabes unis (EAU) ont augmenté d'environ 50 % en valeur, de 324 millions \$US en 2007 à 485 millions \$US en 2011; leur part dans les importations mondiales de thé a aussi progressé, de 8,3 % en 2007 à 9,4 % en 2011. En effet, les EAU sont désormais devenus le premier réexportateur mondial de thé, avec 60 % du marché mondial.

À ce jour, le Sri Lanka est le principal fournisseur de thé des EAU, contribuant à environ 20 % de leurs importations en 2010/11, suivi par l'Inde, avec 8 %. Cependant, en avril 2013, le Conseil pour la promotion des exportations de thé du Kenya a annoncé ses projets d'ouvrir un entrepôt de thé à Dubaï en 2014. Cela permettra de garantir que le thé kényan sera toujours disponible au centre d'enchères de Dubaï et renforcera potentiellement

les efforts de l'Afrique de l'Est pour aller vers les pays non traditionnels d'Asie et d'Europe de l'Est.

3. Implications pour les pays ACP

Portée des initiatives régionales appuyant les activités de transformation

Un défi majeur pour le secteur du thé est de savoir tirer profit de l'émergence de nouveaux marchés pour le thé, afin de faciliter la transition vers la production et la commercialisation de thé à valeur ajoutée d'Afrique de l'Est. En termes d'aide gouvernementale, le secteur du thé d'Afrique de l'Est pourrait potentiellement bénéficier de l'expérience du programme d'appui à la restructuration du secteur caribéen du rhum mis en œuvre de 2002 à 2010.

« Un défi majeur est de savoir tirer profit de l'émergence de nouveaux marchés afin de faciliter la transition vers la production et la commercialisation de thé à valeur ajoutée »

Dans le cadre du programme Rhum, l'association régionale des producteurs de rhum du secteur privé, en collaboration étroite avec les producteurs nationaux, a élaboré une stratégie intégrée claire pour la commercialisation et la production de rhum de marque déposée et embouteillé. D'autres caractéristiques significatives incluaient:

- une intégration étroite des soutiens à la commercialisation et à l'investissement ;
- le leadership du secteur privé avec l'appui du gouvernement ;

■ la mobilisation de l'« aide pour le commerce » pour le financement de base de l'initiative.

Une approche similaire du repositionnement de marché et du développement de produit pourrait être très fructueuse pour le secteur du thé en Afrique de l'Est. Cependant, cela demandera:

- une association régionale forte, avec le réseau relationnel requis pour dessiner une stratégie commerciale et d'ajustement de la production qui réponde aux besoins et aspirations des associations et des entreprises de production membres;
- la capacité administrative et les structures de gestion comptable adaptées pour gérer le programme régional ultérieur et ses financements:
- une aide gouvernementale pour rassembler les différentes parties prenantes afin de concevoir ce programme et mobiliser l'« aide pour le commerce » nécessaire à sa mise en œuvre.

Devancer les exigences des normes de certification

Outre les efforts pour développer les activités de transformation, des initiatives régionales conjointes sont nécessaires pour identifier les tendances des marchés et rester à la pointe de leur évolution. Celles-ci comprennent une demande croissante pour des thés biologiques et une certification de la durabilité de la production de thé. Financer les coûts induits par le respect effectif de ces exigences de certification est un défi permanent, une coopération régionale sur l'identification et la diffusion des bonnes pratiques pouvant, poten-



tiellement, offrir des opportunités de réduction des coûts.

« Il y a un besoin d'initiatives régionales conjointes pour identifier les tendances des marchés et rester à la pointe de leur évolution »

La croissance continue des composantes du marché du commerce équitable, tant dans les marchés équitables établis que dans les émergents (y compris en Afrique), offre potentiellement des avantages de prix si les coûts de certification sont réduits au minimum. Le lancement de Fairtrade Afrique de l'Est pourrait permettre des économies significatives à cet égard, si des capacités de certification locale internationalement acceptables peuvent être mises en place.

Faire face aux impacts multiformes du changement climatique

Bien que des initiatives existent déjà pour faire face aux défis de la production liés au changement climatique, les effets du changement climatique pourraient être multiples. Par exemple, étant donné l'altitude actuelle des zones de production du thé au Kenya, les risques de maladies et ravageurs contre lesquels lutter sont faibles, ce qui signifie que les résidus de pesticides ne sont pas, actuellement, un problème. Mais avec le changement climatique, la production de thé pourrait devoir être relocalisée dans de nouvelles régions où l'usage des pesticides pourrait être nécessaire, ce qui donnerait lieu à des problèmes de gestion des résidus de pesticides. Prendre en compte les effets d'entraînement les plus probables du changement climatique devrait faire partie intégrante des réponses proactives au changement climatique.

Renforcer le cadre légal pour la protection des IG et des marques déposées

étant donné le potentiel de la commercialisation de thés spéciaux différenciés en termes de qualité, une coopération régionale pourrait aussi être nécessaire pour à la fois identifier les façons les plus rentables de sécuriser la propriété intellectuelle pour les thés spéciaux, et établir un cadre légal approprié pour la protection des IG et des marques déposées.

Principales sources

1. Tea Research Foundation of Kenya, « Analysis of links between climate variables and tea production in the recent past and GIS analysis of tea sustainability under future climate change scenarios », présentation par B.C. Chesere, 29-30 avril 2013

http://www.fao.org/fileadmin/templates/est/Climate_change/kenya/Navaisha_wkp_1/FAO_ TRFK_CHESEREK_climate_scenarios_and_tea.pdf

2. Rebecca Nemec, « All the tea in China: Modeling crop protection in a changing climate », 5th Annual Friedman Fellows Symposium, 17 novembre 2012

http://www.friedmandiabetesinstitute.com/fellows/2012_symposium

3. Delmas, Com-Watch, divers numéros http://www.delmas.fr/actualite/delmas-com-watch

4. Commodafrica, divers articles www.commodafrica.com

5. New Times, « Rwanda: Govt to double tea production », 21 avril 2013

http://allafrica.com/stories/201304220030.html

6. New Times, « Rwanda: Maximise Africa's tea potential, Kagame tells producers, dealers », 30 août 2013

http://allafrica.com/stories/201308300558.html



Secteur du thé

7. New Times, « Kitabi scoops EATTA best quality tea accolade », 2 septembre 2013 http://allafrica.com/stories/201309030184.html

8. East African Tea Trade Association (EATTA), statistiques sur le thé http://www.eatta.com/public_site/webroot/index.php/news-events

9. FAO, Groupe intergouvernemental sur le thé, document préparé pour la réunion de Colombo, Sri Lanka (30 janvier-1er février 2012), décembre 2011 http://www.fao.org/fileadmin/templates/est/COMM_MARKETS_MONITORING/Tea/Documents/IGG_20/12-2-demand.pdf

10. International Tea Committee, site web http://www.inttea.com/

À propos de cette mise à jour

Cette note de synthèse a été mise à jour en octobre 2013 afin de prendre en compte les développements depuis octobre 2012. D'autres publications dans cette série et des ressources supplémentaires sur le commerce agricole et de la pêche ACP-UE peuvent être trouvées en ligne à http://agritrade.cta.int/fr.



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution conjointe ACP-UE active dans le développement agricole et rural des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le CTA a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, et encourage une gestion durable des ressources naturelles. Cela est réalisé en fournissant des produits et services permettant un meilleur accès à l'information et des connaissances, facilitant le dialogue politique et de renforcement des capacités des institutions de développement agricole et rural et des communautés dans les pays ACP.

Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (ACP-EU) Postbus 380 6700 AJ Wageningen Pays-Bas

Tel: +31 (0) 317 467 100

E-mail: cta@cta.int - www.cta.int